

Questionnaires des Cyclovallées du Couserans sur la politique cyclable envisagée par les listes candidates aux élections municipales de La Bastide-de-Sérou.

L'association des Cyclovallées du Couserans a pour vocation de promouvoir l'utilisation du vélo au quotidien, c'est à dire pour aller au travail, pour se rendre à l'école, faire ses courses ou pour des sorties entre ami.es. Pour cela, l'association développe différentes actions :

- des ateliers d'auto-réparation afin que chacun.e soit en mesure d'assurer l'entretien de son vélo et de faire les réparations de base
- une sensibilisation à l'utilisation du vélo auprès des jeunes et de la population du territoire en organisant des ateliers en milieu scolaire ou des sorties familiales
- un groupe plaidoyer pour promouvoir auprès des élu.es et des citoyen.nes l'utilisation du vélo au quotidien. Trois [balades 'cyclo-politiques'](#) ont été organisées dans ce cadre à l'automne pour constater les besoins d'aménagements cyclables dans le Couserans.

A l'approche des élections municipales, nous envoyons à toutes les listes candidates sur des communes ciblées du Couserans un questionnaire pour recueillir vos engagements pour les cyclistes du quotidien si vous êtes élus lors des élections de mars 2026.

Vous trouverez ce questionnaire à la suite de ce document, avec des éléments de la charte vélo de la Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB). Nous vous invitons à nous le retourner par email (cyclovallées@protonmail.com) **avant le 12 mars**. Vous pouvez également vous engager en signant la charte en ligne de la FUB en suivant [ce lien](#).

Dans les deux cas, nous attirons votre attention sur le fait que **nous partagerons publiquement les informations que vous nous envoyez** (sur notre site, dans des émissions sur Radio Couserans, des articles dans la Dépêche et des réunions publiques).

Nous vous remercions par avance pour votre réponse et votre engagement pour qu'adultes et enfants puissent pédaler en sécurité dans le Couserans. Nous restons à votre disposition pour toute question.

L'équipe plaidoyer des Cyclovallées du Couserans

<https://cyclovallées-du-couserans.org/>



LISTE S'ENGAGER POUR LA BASTIDE DE SÉROU

Repenser le plan de circulation pour apaiser la commune :



Repenser le plan de circulation pour favoriser les trajets à vélo : utiliser les routes secondaires, voies résidentielles et chemins existants pour créer des itinéraires continus, sûrs et agréables. Réduire le transit motorisé, généraliser le 30km/h et faire du 50 km/h l'exception.

Premier pas

Sécuriser un point rouge identifié dans le Baromètre vélo et/ou réutiliser une voie peu circulée pour en faire un itinéraire vélo du quotidien

Option ambitieuse

Refonte complète du plan de circulation en réutilisant les voiries secondaires/peu circulées, 30 km/h généralisé (50 km l'exception) et hiérarchisation des voiries.

Q1 : Prévoyez-vous de généraliser la limitation à 30km/h dans La Bastide de Sérou ? Si oui, dans quelles zones ?

→ Oui, sur l'intégralité de l'agglomération

Q2 : Prévoyez-vous d'étendre les zones piétonnes et cyclables du centre village ? Si oui, dans quelles zones ?

→ cheminement piéton/vélo/chevaux route de Nescus entre le camping et le cheminement existant du coulant des moulins. Jonction entre le hameau de Brouzenac et le centre bourg. Rue Porte de Foix (entre la Halle et la place de la Mairie)

Q3 : Prévoyez-vous de réaliser d'autres aménagements pour favoriser les mobilités actives ?

→ Installation de porte-vélos, installation d'un abri vélo en centre bourg

Meilleure signalétique, notamment entre voie verte de cœur de village

Mettre en place une rue scolaire :



Fermer la rue devant l'école aux voitures. Cette fermeture peut être temporaire aux heures de rentrée et sortie d'écoles. Sécurise les trajets des enfants, fluidifie la circulation et apaise l'espace public.

Premier pas

Fermer la rue 15 minutes à la rentrée et sortie des classes pendant une phase-test.

Option ambitieuse

Rue scolaire pérenne devant l'école.

Q4 : Prévoyez-vous de sécuriser les abords des écoles ou leurs accès ? Avec quelles mesures (ex. piétonisation de la rue aux horaires d'entrée et sortie ou en permanence, trottoirs, personnel, mesures de ralentissement) ?

→ Mise en place d'un pédibus.

Cheminement qui évite d'emprunter ou longer la D117 (chemin de Vila)

Instauration d'un sens de circulation, d'un marquage de stationnement et d'éclairages public devant l'école

Q5 : Êtes-vous favorable à l'organisation d'une journée sans voiture une fois par an dans le centre de La Bastide de Sérou pour montrer les avantages de la baisse du trafic automobile ?

→ Impossible, la commune est traversée par deux départementales

Installer du stationnement vélo aux lieux clés :



Garantir la présence de stationnements vélo abrités et clos aux lieux du quotidiens* pour encourager l'usage quotidien et l'intermodalité.

Adapter le type de stationnement en fonction du lieu et de l'usage. Le type de stationnement dépend du lieu d'usage :

- abris fermés et sécurisés : gares, pôles d'intermodalité, zones résidentielles.
- arceaux et stationnement en accès libre : centre-ville, services et équipements publics.

*Lieux du quotidien : zones résidentielles, habitat collectif, sites et espaces publics, gares et pôles d'intermodalité, établissements recevant du public, zones d'activité

Premier pas

Installer 10–20 arceaux éclairés et signalisés sur les lieux stratégiques identifiés dans le Baromètre vélo.

Option ambitieuse

Abris vélo sécurisés devant l'école, le centre-ville, les arrêts de transports en commun.
Dédier des places pour les vélos cargos dans ces abris.

Q6 : Prévoyez-vous d'augmenter les stationnements vélo dans le centre village ?

→ oui

Q7 : Prévoyez-vous d'installer des abris vélos sécurisés au niveau des arrêts de bus ou zone de covoiturage ?

→ pas pour l'instant

Organiser une commission de concertation rassemblant les représentants d'usagers et usagères :



Replacer les besoins des habitant-es au cœur des décisions : créer une commission de concertation (ou comité vélo) réunissant : élu-es, services techniques, associations d'usager-ères et autres acteurs concernés (parents d'élèves, commerçant-es, etc.).

Premier pas

Mettre en place une rencontre trimestrielle avec les associations locales et les conseils de quartier.

Option ambitieuse

– Formaliser une commission vélo avec mandat, calendrier et publication systématique des décisions.
– Associer les usager-ères en amont des travaux (balades exploratoires, ateliers cartographiques).

Q8 : Vous engagez-vous à rencontrer l'association des Cyclovallées du Couserans dans vos six premiers mois de mandat pour discuter de la mobilité des cyclistes du quotidien ?

→ oui bien sûr

Q9 : Envisagez-vous de créer une commission mobilités et partage de l'espace public au sein de votre commune, et/ou d'avoir un.e adjoint.e ou conseiller.e municipal.e dédié.e à ces questions ?

→ oui

Porter la voix du vélo auprès des instances supra communales :



Inciter l'intercommunalité et le département à s'engager en faveur du vélo : appuyer un plan de circulation intercommunal, organiser la mise en place du SRAV de manière mutualisée, mettre en place des liaisons cyclables entre communes.

Premier pas

Inscrire officiellement le sujet vélo en conseil communautaire.

Option ambitieuse

Obtenir un plan de circulation intercommunal/départemental voté durant le mandat.

Q10 : Prévoyez-vous de vous engager sur la thématique des mobilités actives dans la Communauté de communes ? Comment ?

→ en intégrant un élu dans la commission ad hoc

Q11 : Envisagez-vous de réclamer à liO l'ajout de racks à vélo sur tous les bus de la ligne 454 ?

→ pourquoi pas

Mettre en place le Savoir Rouler à Vélo (SRAV) pour les élèves de CM1/CM2 :



Permettre à tous les enfants d'apprendre à se déplacer à vélo en sécurité grâce à la généralisation du SRAV. Renforce l'autonomie et la sécurité dès le plus jeune âge.

Premier pas

Financer un cycle SRAV dans l'école.

Option ambitieuse

Organiser avec les acteurs locaux (association vélo notamment) des événements autour du vélo à l'école (ateliers de sensibilisation, balades ou voyages à vélo, remise de l'attestation SRAV par un.e élu.e, etc.).

Q12 : Prévoyez-vous de financer ou d'organiser des cycles d'apprentissages du vélo dans les écoles de la commune ?

→ ces cycles ont déjà lieu, en lien avec l'équipe

Autres :

Q13 : Quelles autres actions prévoyez-vous afin de favoriser les mobilités actives ?

→